

Copie certifiée conforme

Signature :



SAS BILLY INVEST

31 Rue CHARLOT

75003 PARIS

BILAN AU 30/09/2025



COGESTEN

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

12 rue du Quatre Septembre - 75002 Paris

Tél : 01 46 86 45 45

courrier@cogesten.fr - www.cogesten.fr

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	23 228 192	2 193 902	21 034 290	23 228 192
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	23 228 192	2 193 902	21 034 290	23 228 192
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	79 200		79 200	237 600
	Autres créances	377 841		377 841	488 711
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	503 745		503 745	56 623
	Charges constatées d'avance	99		99	
	TOTAL (III)	960 885		960 885	782 933
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	96 667		96 667	120 833
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	24 285 743	2 193 902	22 091 841	24 131 958

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 300 006	15 300 006
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 700 002	1 700 002
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	40 225	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	764 273	
	Résultat de l'exercice	(1 541 578)	804 498
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	58 213	13 575
	Total des capitaux propres	16 321 141	17 818 081
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 365 445	6 025 353
	Emprunts et dettes financières divers (3)	233 981	19 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 040	229 664
	Dettes fiscales et sociales	104 233	39 600
	DETTES DIVERSES		
Ecart de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 770 700	6 313 877
TOTAL PASSIF		22 091 841	24 131 958
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 541 577,94)	804 498,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 070 700	963 877
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		5 159	
(3) Dont emprunts participatifs			

Copie certifiée conforme

Signature :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2025

30/09/2024

		France	Exportation	12 mois	4 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	792 000		792 000	198 000
	Montant net du chiffre d'affaires	792 000		792 000	198 000
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			3	
	Total des produits d'exploitation (1)			792 003	198 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			271 497	233 986
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 008	
	Salaires et traitements			428 311	
	Charges sociales du personnel			185 585	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			8	
	Total des charges d'exploitation (2)			891 408	233 986
	RES ULTAT D'EXPLOITATION			(99 405)	(35 986)

Compte de Résultat 2/2			Etat exprimé en euros		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION					(99 405)	(35 986)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)				1 006 945	1 004 555
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)					
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (3)					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers					1 006 945	1 004 555
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				2 218 069	
	Intérêts et charges assimilées (4)				276 908	150 496
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières					2 494 977	150 496
RESULTAT FINANCIER					(1 488 032)	854 059
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					(1 587 437)	818 073
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion					
	Sur opérations en capital					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Total des produits exceptionnels					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion					
	Sur opérations en capital					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				44 638	13 575
	Total des charges exceptionnelles				44 638	13 575
RESULTAT EXCEPTIONNEL					(44 638)	(13 575)
PARTICIPATION DES SALARIES						
IMPOTS SUR LES BENEFICES					(90 497)	
TOTAL DES PRODUITS					1 798 948	1 202 555
TOTAL DES CHARGES					3 340 526	398 056
RESULTAT DE L'EXERCICE					(1 541 578)	804 498
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) dont produits concernant les entreprises liées						
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées						

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **22 091 841** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 798 948** euros et un total **charges** de **3 340 526** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 541 578** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent débutait le 01/03/2024 et clôturait au 30/09/2024. Il avait une durée de 7 mois.

Les deux exercices ne sont donc pas comparables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations financières

Constituent des titres de participation les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ont été incorporés en immobilisation. Ces derniers sont ainsi étalés sur 5 ans par le passage d'un amortissement dérogatoire.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Financement

Une dette bancaire pour un montant total de 6,00M€ a été souscrit en 2024 afin de financer l'acquisition de titres de participation. Elle se décompose en deux tranches :

- une tranche A pour un montant de 3.90M€
- une tranche B pour un montant de 2.10M€

Il existe également un crédit non confirmé d'un montant maximum en principal de 2.00M€ censé financier le développement du groupe.

- La Tranche A sera remboursée selon un échéancier avec une date d'échéance fixée au 12 juin 2030.
- La Tranche B sera remboursée, en principal, en une seule échéance, le 12 juin 2031.

La société a opté pour l'étalement des frais d'émission des emprunts de manière linéaire sur la durée de ces derniers.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits marquants

A compter du 01/10/2024, la société a intégré un groupe d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- 110 JEROME DREYFUSS
- 111 JEROME DREYFUSS
- 109 JEROME DREYFUSS

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

-108 JEROME DREYFUSS

-107 JEROME DREYFUSS

Conformément aux méthodes exposées sur les titres de participations, les analyses menées ont entraîné la constatation d'une dépréciation des titres de participations à hauteur de 2 193 902€ à la clôture de l'exercice.

Evenements post-cloture

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Une provision pour les honoraires relatifs au contrôle légal des comptes a été comptabilisé sur l'exercice pour 5 650€HT.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Engagements pris en matière de pension, retraites et engagements assimilés

Le calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière fait apparaître une dette actuarielle de 67 203€.

Le taux d'actualisation brut retenu est de 3,30 %.

L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques suivant :

- Paramètres économiques : l'augmentation annuelle des salaires : 1% Constant pour toutes les catégories
- Paramètres techniques : la méthode de calcul retenue est la méthode ANC 2021
- Paramètres sociaux : le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans pour toutes les catégories

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	23 228 192					23 228 192
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 228 192					23 228 192
TOTAL		23 228 192					23 228 192

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	13 575	44 638		58 213
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	13 575	44 638		58 213
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		2 193 902		2 193 902
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		2 193 902		2 193 902
TOTAL GENERAL		13 575	2 238 540		2 252 115
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 193 902 44 638		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	79 200	79 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	282 997	282 997	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 173	11 173	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	83 671	83 671	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	99	99	
	TOTAL DES CREANCES	457 139	457 139	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 159	5 159	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 360 286	660 286	4 700 000
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 040	67 040	
	Personnel et comptes rattachés	25 896	25 896	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 271	35 271	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 600	36 600	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 466	6 466	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	233 981	233 981	
	Autres dettes			
	Dettes représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	5 770 700	1 070 700	4 700 000
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	650 000		
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		99	99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			99

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2025
Total des Produits à recevoir		6 945
Autres créances		6 945
Int CC - Compte courant 110	6 945	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Charges à payer		83 668
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 445
<i>Int.courus / emp.ets crédit</i>	10 286	
<i>Intérêts courus à payer</i>	5 159	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 484
<i>Fournisseurs - Factures non pa</i>	29 484	
Dettes fiscales et sociales		38 739
<i>Provision Congés Payés</i>	25 896	
<i>Provision Charges sociales sur cong</i>	11 426	
<i>État - Charges à payer</i>	874	
<i>ETAT - FPC</i>	542	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		30/09/2025
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		44 638
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		44 638
<i>Amortissements d'actifs incorporels</i>	44 638	
Résultat exceptionnel		(44 638)

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

La société s'engage à fournir, à la date de remise des comptes consolidés annuels, un certificat de calcul attesté par un représentant habilité de l'emprunteur et par les commissaires aux comptes, et faisant apparaître le respect de rations financiers.

Les titres de la société 110 détenus par la société BILLY INVEST ont été nantis en garantie de l'emprunt bancaire souscrit par la société BILLY INVEST auprès de la Banque Populaire.

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		17 000 007,00	0,9000	15 300 006,30
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		17 000 007,00	0,9000	15 300 006,30

Effectif moyen

		30/09/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		3	

BILLY INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 15 300 006,30 euros
Siège social : 31 RUE CHARLOT, 75003 PARIS
928 961 325 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -1 541 578 euros au compte « report à nouveau » passant d'un solde créditeur de 764 273 euros à un solde débiteur de 777 305 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 MARS 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société PRUNE





Odycé Fidéa SAS

Membre de Moore Global

5, rue Salneuve 75017 Paris

Billy Invest

Société par actions simplifiée

RCS Paris 928 961 325

31 rue Charlot

75003 - Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Odycé Fidéa SAS – Membre de Moore Global

SAS au capital de 522 784 euros

RCS Paris 390 446 946

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris



Billy Invest

Société par actions simplifiée
RCS Paris 928 961 325
31 rue Charlot
75003 – Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés de la société Billy Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Billy Invest relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participation, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Evaluation des titres de participation

La note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthode retenue pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation. Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses retenues pour les estimations des valeurs d'inventaire ainsi que les calculs effectués et à vérifier que les notes annexes fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 mars 2026
Le commissaire aux comptes,

Signé par :

F34B4AE4D620461...

Aurélie Lafitte

Odycé Fidéa SAS

Membre de Moore Global